



Avocat malhonnête et en partie responsable de mon divorce

Par **Kilnoufo**, le **23/01/2012** à **22:08**

Bonjour,

Un avocat défendait mes droits jusqu'à ce que je découvre une liaison "téléphonique" régulière cachée avec ma femme ! Un expert d'huissier certifie le contenu de certains messages reçus par ma femme, le nombre d'appels et le nombre de messages envoyés par ma femme. Aujourd'hui, nous sommes en cours de divorce et je me demande quelle action je pourrais entreprendre contre cet avocat car il est en partie responsable de notre séparation. Qui dois contacter ? Combien cela me coûterait ?

De plus, malgré un courrier recommandé avec accusé de réception et plusieurs appels téléphoniques ou e-mails, cet avocat ne donne plus signe de vie alors qu'il doit me rendre 2000 € versés en prévision des futures actions juste avant l'arrêt de notre collaboration. Au moment de l'envoi de cette provision, je ne lui devais rien car j'avais réglé la dernière facture. Que puis-je faire pour récupérer cet argent ?
Merci de m'aider.